

BE-A0542_714262_714644_FRE

Inventaire des archives du notaire Eugène
Joseph Loicq officiant à Jauche (1848-1858)



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès et de reproduction.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Histoire institutionnelle/Biographie/Histoire de la famille.....	5
Archives.....	5
Historique.....	5
Acquisition.....	6
Contenu et structure.....	7
Contenu.....	7
Sélections et éliminations.....	7
Mode de classement.....	7
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	9
Archives du notaire Loicq Eugène Joseph officiant à Jauche.....	9
1 - 10 Répertoires des actes notariés. 22 janv. 1848 - 31 mai 1858.....	9
11 - 31 Minutes des actes notariés. 22 jan. 1848 - 31 mai 1858.....	10

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Notaire Loicq Eugène Joseph officiant à Jauche

Période:

1848 - 1858

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0542.523

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 31
- Etendue inventoriée: 2.3

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Louvain-le-Neuve

Producteurs d'archives:

Loicq, Eugène Joseph (notaire), 1848 - 1858

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS ET DE REPRODUCTION

Conformément à l'article 62 de la loi du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), seuls les actes et les répertoires notariaux de plus de 100 ans sont publics.

Quiconque peut les consulter sans justifier de son identité. Leur consultation est toutefois soumise aux règlements en vigueur aux Archives de l'État. Seules les reproductions obtenues par numérisation (scanner) ou par reader-printer sont autorisées. La reproduction des actes de plus de 100 ans est en principe libre. Elle est soumise au tarif en vigueur aux Archives de l'État.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Loicq Eugène Joseph.

HISTOIRE INSTITUTIONNELLE/BIOGRAPHIE/HISTOIRE DE LA FAMILLE

Eugène Joseph Loicq exerça les fonctions de notaire à Rhode-Sainte-Agathe¹ entre 1813 et décembre 1821, puis à Bossut-Gottechain du 14 décembre 1821 à décembre 1847. Le 23 décembre 1847, sa résidence fut à nouveau transférée, à Jauche cette fois, lorsqu'il permute son étude avec celle du notaire Théophile Joseph Collette. Eugène Joseph Loicq exerça ses fonctions de notaire à Jauche jusqu'à sa démission, le 31 mai 1858. C'est alors son fils Léopold Loicq qui lui succéda².

ARCHIVES

HISTORIQUE

La loi sur le notariat du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), modifiée et complétée notamment par les lois du 4 mai 1999, rappellent aux notaires l'obligation de conserver leurs minutes et répertoires : "*Les notaires seront tenus de garder minute de tous les actes qu'ils recevront. Ne sont néanmoins compris dans la présente disposition, les certificats de vie, procurations, actes de notoriété, quittances de fermages, de loyers, de salaires, arrérages de pensions et rentes, et autres actes simples qui, d'après les lois, peuvent être délivrés en brevet*" (article 20) et "*Les notaires tiendront répertoire de tous les actes qu'ils recevront. Toutefois, lorsque l'acte est reçu par plusieurs notaires, seul celui qui en conserve la minute ou le premier nommé si l'acte est reçu en brevet, l'inscrit à son répertoire*" (article 29)³.

Quant à l'article 62 de la même loi, il constitue le fondement légal du dépôt des minutes et des répertoires. Il est formulé comme suit : "*Les détenteurs de minutes, tables et répertoires d'actes notariés datant de cinquante ans au moins, peuvent les déposer aux archives du Royaume dans la province ou l'arrondissement administratif où se trouve leur ressort. Ces documents doivent obligatoirement être déposés s'ils datent de plus de septante-cinq ans, sauf dispense accordée par l'archiviste général du Royaume sur demande motivée. Ces documents peuvent être librement consultés après cent ans, sauf*

1 Village aujourd'hui située dans la commune d'Huldenberg en Brabant flamand

2 Eugène Joseph Loicq est né à Waterloo le 9 janvier 1780. Il est le fils du notaire Lambert Henri Loicq, officiant à Waterloo entre 1763 et 1816.

3 Article 12 de la loi du 4 mai 1999 modifiant la loi du 25 ventôse an XI. M.B., 1er octobre 1999.

autorisation antérieure donnée par le ministre de la Justice ou son délégué. Les minutes, tables et répertoires d'actes notariés déposés aux archives du Royaume sont placés sous le contrôle de l'archiviste général du Royaume ".

ACQUISITION

Conformément à ces dispositions légales, Maître Laetitia Hayez officiant à Jauche, a déposé aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, le 30 août 2013, les archives d'Eugène Joseph Loicq, notaire à Jauche de 1848 à 1858.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives notariales comprennent trois types de documents : les répertoires de minutes, les minutes et les tables alphabétiques. Les répertoires des minutes sont des listes récapitulatives des actes passés, qui précisent les noms des parties, les types d'actes et la date des actes. Ces listes sont le plus souvent présentées de manière chronologique.

La minute désigne l'original d'un acte authentique reçu par le notaire et conservé par lui. Sur base de cet original, le notaire délivre des copies (copies simples, authentiques, exécutoires) aux particuliers. Contrairement aux minutes, dans le cas d'actes reçus en brevet par le notaire l'original est remis aux clients, ce qui explique leur absence dans les archives notariales.

Langues et écriture des documents

Les documents décrits dans le présent inventaire sont en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Les minutes et répertoires d'actes notariés doivent être intégralement conservés.

MODE DE CLASSEMENT

Conformément aux directives ⁴, il fut décidé de constituer des fonds distincts pour chaque notaire ayant instrumenté. Les répertoires (nos 1 à 10) ont été placés en tête de fonds, suivent les minutes classées chronologiquement (nos 11 à 31).

4 Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces, Instructions et recommandations pour le dépôt, la consultation et la reproduction des minutes et des répertoires de notaires, 2006.

Description des séries et des éléments

ARCHIVES DU NOTAIRE LOICQ EUGÈNE JOSEPH OFFICIANANT À JAUCHE

1 - 10 RÉPERTOIRES DES ACTES NOTARIÉS. 22 JANV. 1848 - 31 MAI 1858.

- | | | |
|-----------|---|----------|
| 1 | 22 jan. 1848 - 31 déc. 1848. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |
| 2 | 3 jan. 1849 - 23 fév. 1850. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |
| 3 | 23 fév. 1850 - 29 fév. 1851. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |
| 4 | 24 fév. 1851 - 20 jan. 1852. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |
| 5 | 20 jan. 1852 - 21 jan. 1853. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |
| 6 | 22 jan. 1853 - 29 déc. 1853. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |
| 7 | 1er jan. 1854 - 31 déc. 1854. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |
| 8 | 1er jan. 1855 - 31 déc. 1855. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |
| 9 | 1er jan. 1856 - 30 déc. 1856. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |
| 10 | 5 jan. 1857 - 31 mai 1858. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |

11 - 31 MINUTES DES ACTES NOTARIÉS. 22 JAN. 1848 - 31 MAI 1858.

- | | | |
|-----------|---|----------|
| 11 | 22 jan. 1848 - 31 déc. 1848. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |
| 12 | 7 jan. 1849 - 31 déc. 1849. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |
| 13 | 2 jan. 1850 - 29 déc. 1850. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |
| 14 | 7 jan. 1851 - 31 déc. 1851. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |
| 15 | 2 jan. 1852 - 30 juin 1852. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |
| 16 | 3 juil. 1852 - 31 déc. 1852. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |
| 17 | 4 jan. 1853 - 30 juin 1853. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |
| 18 | 1er juil. 1853 - 29 déc. 1853. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |
| 19 | 1er jan. 1854 - 27 avr. 1854. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |
| 20 | 2 mai 1854 - 31 août 1854. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |
| 21 | 2 sep. 1854 - 31 déc. 1841. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |
| 22 | 1er jan. 1855 - 30 av. 1855. | 1 volume |
| | Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858 | |

23	1er mai 1855 - 29 août 1855. Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858	1 volume
24	2 sep. 1855 - 22 jan. 1856. Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858	1 volume
25	1er jan. 1856 - 31 mars 1856. Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858	1 volume
26	1er avr. 1856 - 30 juin 1856. Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858	1 volume
27	1er juil. 1856 - 31 août 1856. Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858	1 volume
28	1er sep. 1856 - 30 déc. 1856. Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858	1 volume
29	5 jan. 1857 - 30 juin 1857. Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858	1 volume
30	1er juil. 1857 - 31 déc. 1857. Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858	1 volume
31	2 jan. 1858 - 31 mai 1858. Loicq, Eugène Josphe (notaire), 1848 - 1858	1 volume